



Itinéraire St-Denis – Enghien (avril 2014)

Retour par le Parc des Chanteraines

Départ : Basilique Saint-Denis

Prendre la **rue de la République**, puis à droite **Gabriel Péri** pour atteindre le **Bd Carnot** à hauteur de la place du 8 mai 45.

Laisser le TGP sur la gauche et continuer sur la **rue Paul Eluard**. Passer sous le pont de chemin de fer et continuer sur la **rue de la Briche** (*prudence : travaux du tram en cours et passage dangereux sous le pont et au carrefour de la Briche, prendre le trottoir si nécessaire*)

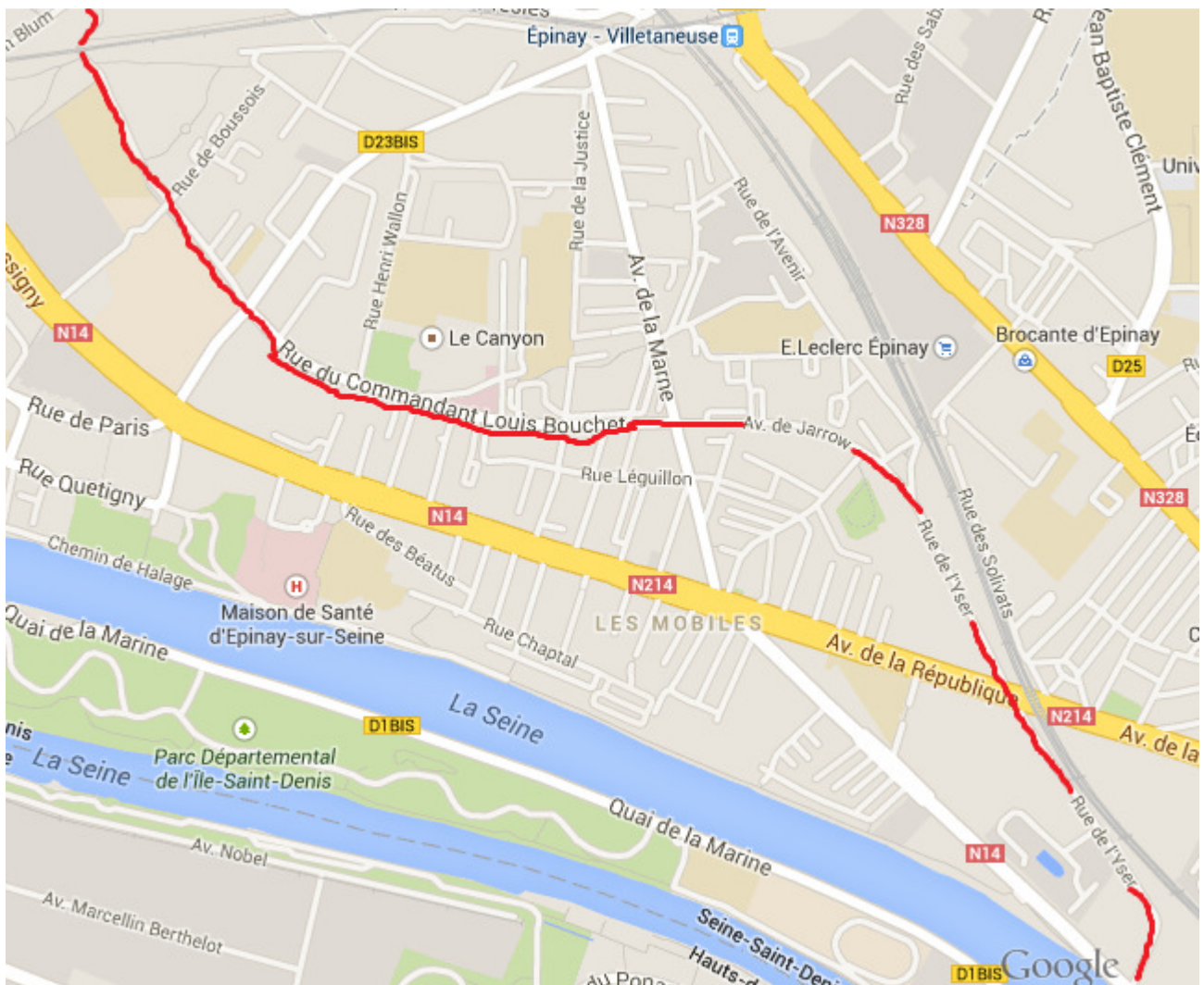
Poursuivre la rue de la Briche et entrer dans Epinay (Bd Foch) prendre à droite la **rue de l'Yser**.



Suivre la **rue de l'Yser** et traverser l'Avenue de la République à la hauteur des travaux du tram (**prudence** : *mettre pied à terre et prendre le passage piéton*) pour continuer en face sur la rue de l'Yser (*rue en sens unique zone 30 : emprunter la piste cyclable en contre-sens sur la gauche*)

Continuer sur **l'avenue de Jarrow** en prenant la piste cyclable située à **gauche** de la chaussée (à la hauteur du croisement avec la rue St Marc).

Continuer la piste en traversant l'avenue de la Marne (**feu rouge**) sur la **rue du Commandant Louis Bouchet**. Passer devant la clinique puis le centre nautique le Canyon.
Traverser l'Avenue Jean Jaurès (**feu rouge**) et continuer sur la **rue de la Chevrette** (en face)



La piste se poursuit **rue de la Chevrette** et longe le stade et le groupe scolaire Lacépède (sur la gauche).

La piste arrive face à la voie de chemin de fer que l'on passe par un **passage sous les voies** (*travaux en cours*) qui débouche dans le **centre commercial des Econdeaux** (centre social, pharmacie, commerces...).

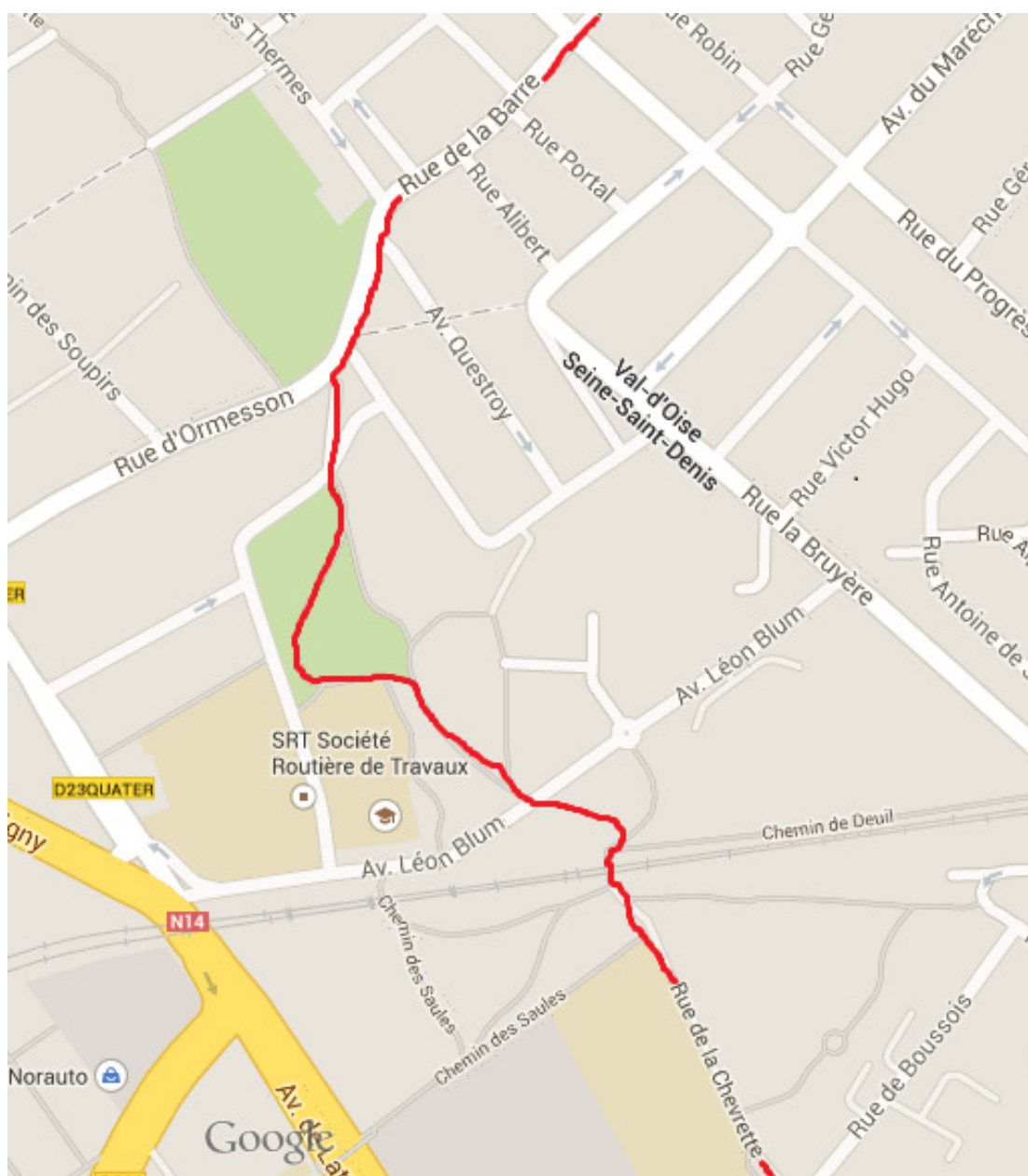
Traverser l'Avenue Léon Blum (*feux et passage piéton*) et prendre en face dans le **parc Joanny Berlioz** qui borde des résidences.

Traverser le parc (*longer le kiosque à musique*) pour déboucher sur la **rue des Saules**.

Traverser la rue des Saules pour rejoindre la **rue d'Ormesson** (panneau d'entrée dans le département du Val d'Oise)

Continuer la rue d'Ormesson (en laissant sur la droite la rue des Econdeaux)

Continuer sur la **rue de la Barre** (entrée dans Enghien-les-Bains) (*boulangerie sur la gauche*)
Laisser plusieurs voies sur la droite (Av. Questroy, rue Alibert, rue Portal) et rester sur le rue de la Barre jusqu'à son croisement avec le Bd Cotte.

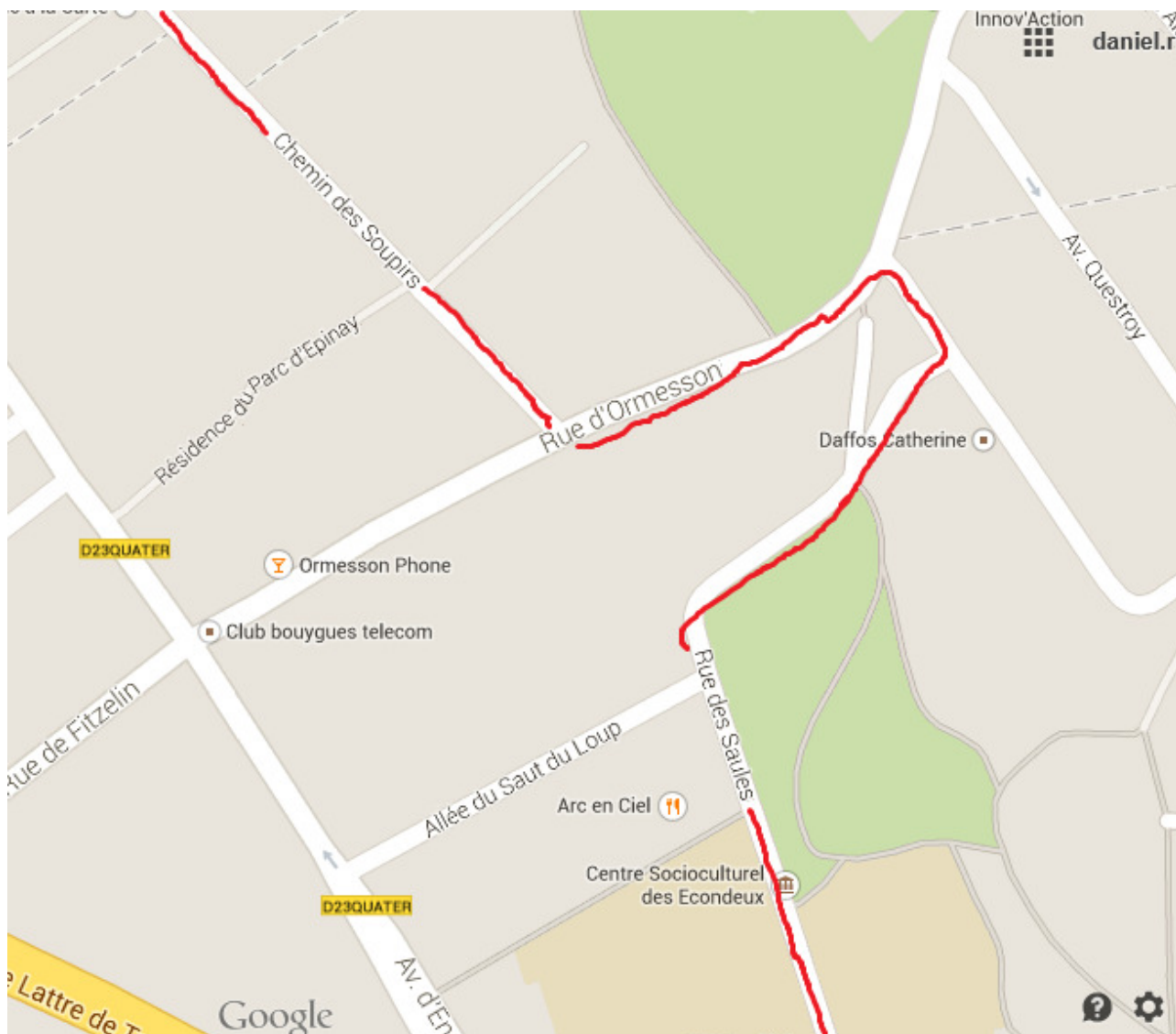


Revenir sur Epinay par la **rue de la Coussaye** (indication Ormesson) on passe le cimetière (sur la gauche) et le collège G. Pompidou (sur la droite)

La rue de la Coussaye devient le **chemin des Soupis** à l'entrée dans Epinay.

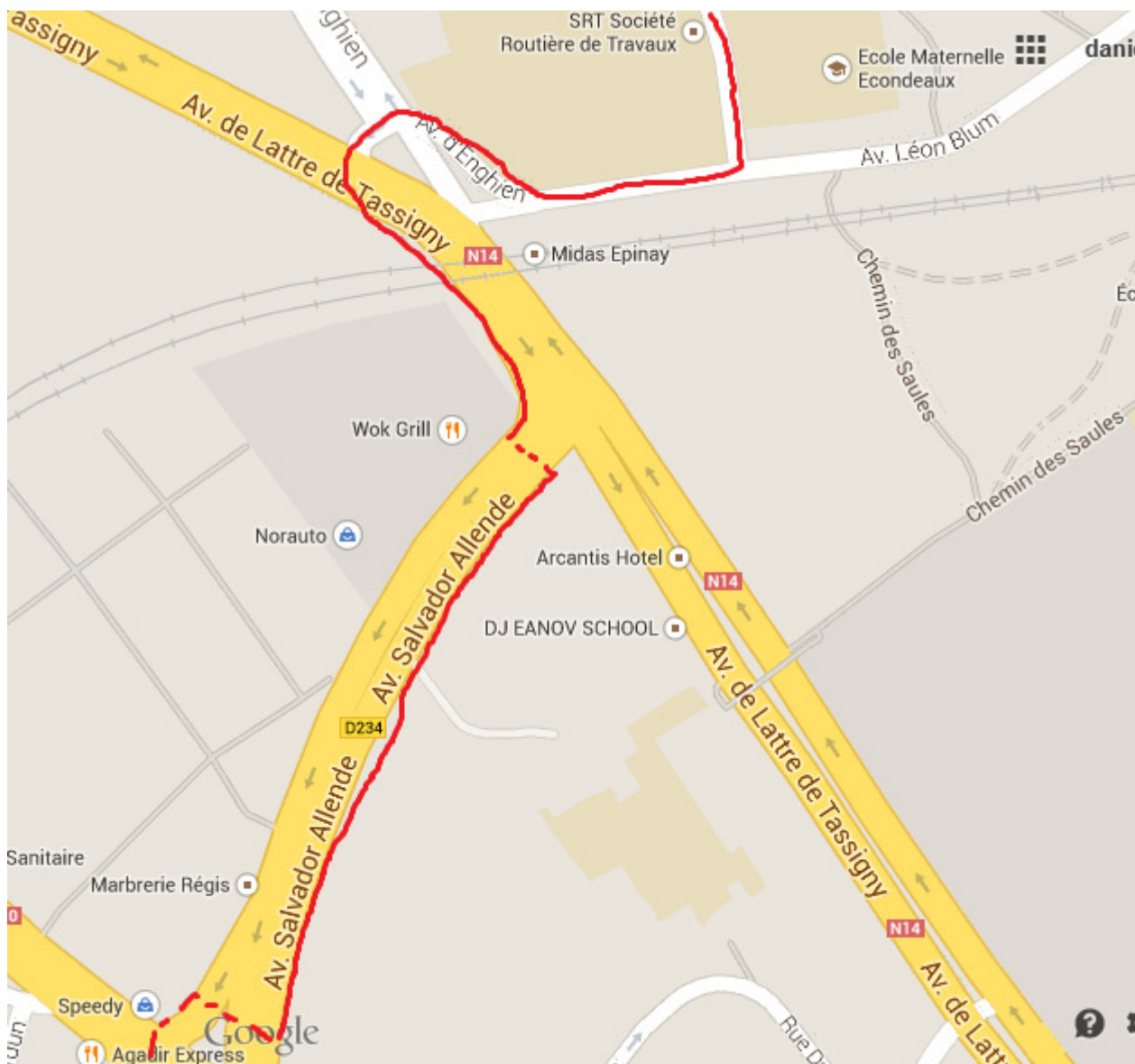
Au bout du Chemin des Soupis, prendre à gauche la **rue d'Ormesson** que l'on descend jusqu'à la **rue des Econdeaux** pour prendre à droite la **rue des Saules** (cf. *itinéraire de l'aller*).

On passe devant le collège Robespierre.



Prendre à **droite l'Avenue Léon Blum**, puis l'Avenue d'Enghien pour aborder le grand carrefour (**grande prudence**) pour emprunter **l'Avenue de Lattre de Tassigny** (passage sous le chemin de fer)

Traverser aux feux l'Avenue S. Allende pour la traverser (**à pied**) et prendre la bande cyclable sur le trottoir de gauche de l'Avenue Allende (*passer devant la maison de l'emploi, la mission locale et pôle emploi*)



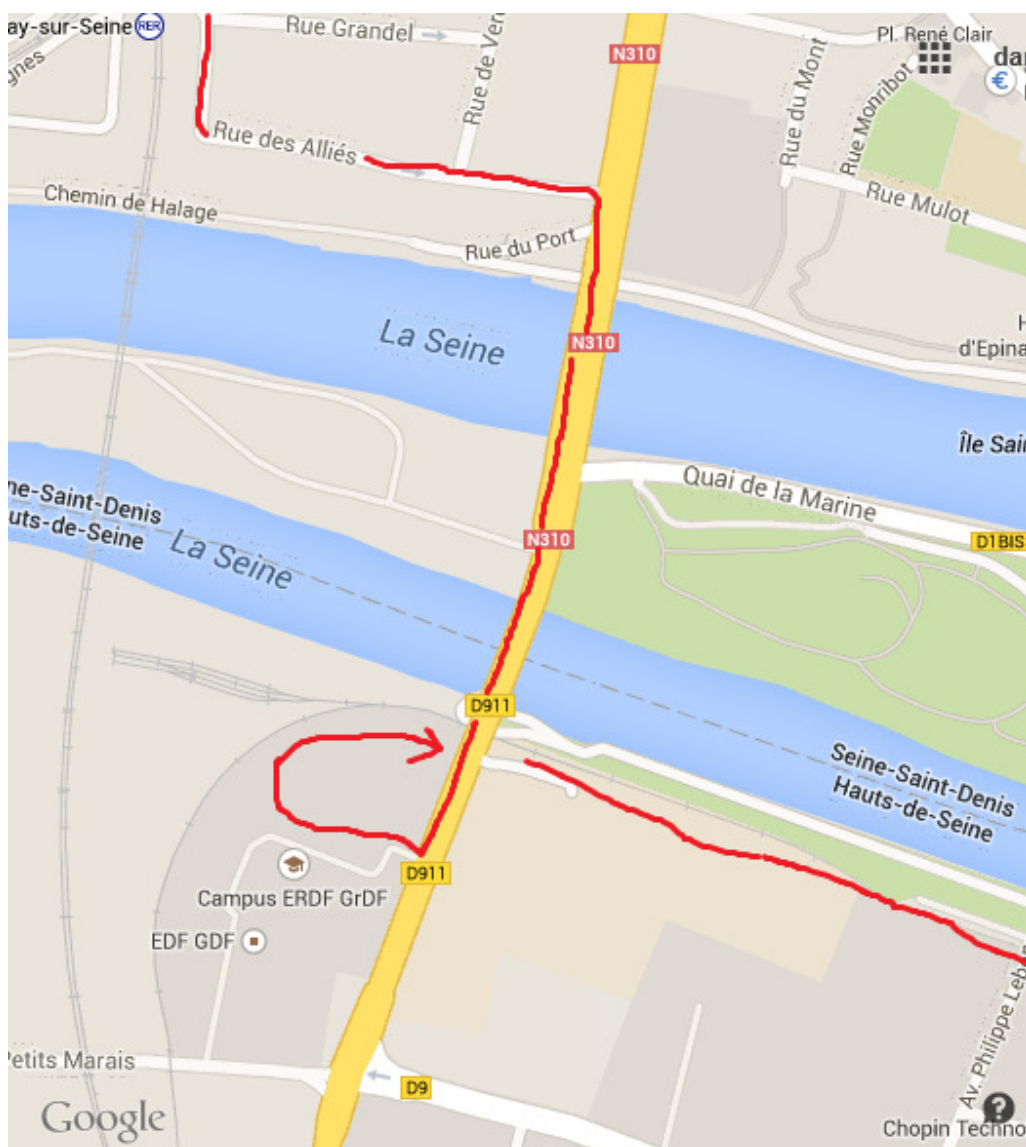
Au carrefour avec la **rue de Paris**, traverser (**au feu**) pour prendre la bande cyclable sur le côté gauche de la rue de Paris (suivre l'indication « déviation piéton ») pour prendre la rue de Verdun.



Suivre la **rue de Verdun** et prendre à gauche la **rue des Alliés**

Déboucher sur l'avenue du 18 juin 1940 (*grande prudence... voie dangereuse*)

Retour possible par les berges de la Seine sur Epinay : prendre alors la rue du Port avant le pont d'Epinaï (gros pavés) et passer sous le pont pour emprunter la voie aménagée jusqu'à Saint-Denis (arrivée sur le Bd Foch et rue de la Briche)



Retour par le Parc des Chanteraines

Traverser le pont d'Epinaï (*en empruntant le large trottoir de droite*). On passe le panneau « Ile-St-Denis », puis le panneau « Gennevilliers » (*garder le trottoir même s'il est dégradé*).

Attention, juste avant le panneau indiquant « GDF Suez ERDF » prendre à droite l'**entrée du Parc des Chanteraines par l'accès des Mariniers** qui permet de passer sous le pont et de suivre la Seine jusqu'à l'Ile-St-Denis.

Longer la Seine : à la **borne 10** ne pas prendre l'entrée du Parc qui conduit au secteur des Fiancés (où passe la voie du petit train) mais continuer en longeant la Seine (secteur Vallons de la Seine et Pont d'Epinaï).

Passer entre la Seine et les immeubles pour déboucher sur le **quai Alfred Sisley** à Villeneuve-la-Garenne (*passer les chantiers navals sur la gauche*).

Suivre le quai Alfred Sisley jusqu'au pont de l'Ile-Saint-Denis (*on peut emprunter le trottoir de gauche du quai*)

Prendre à gauche le pont de l'Ile-Saint-Denis (*très grande prudence, faire attention aux rails du tramway et aux petites bordures des voies, ne pas hésiter à prendre toute sa place au centre de la voie du tram et ne pas tenter de laisser les voitures vous doubler*)

Rejoindre Saint-Denis par la rue du Port puis la gare de St Denis